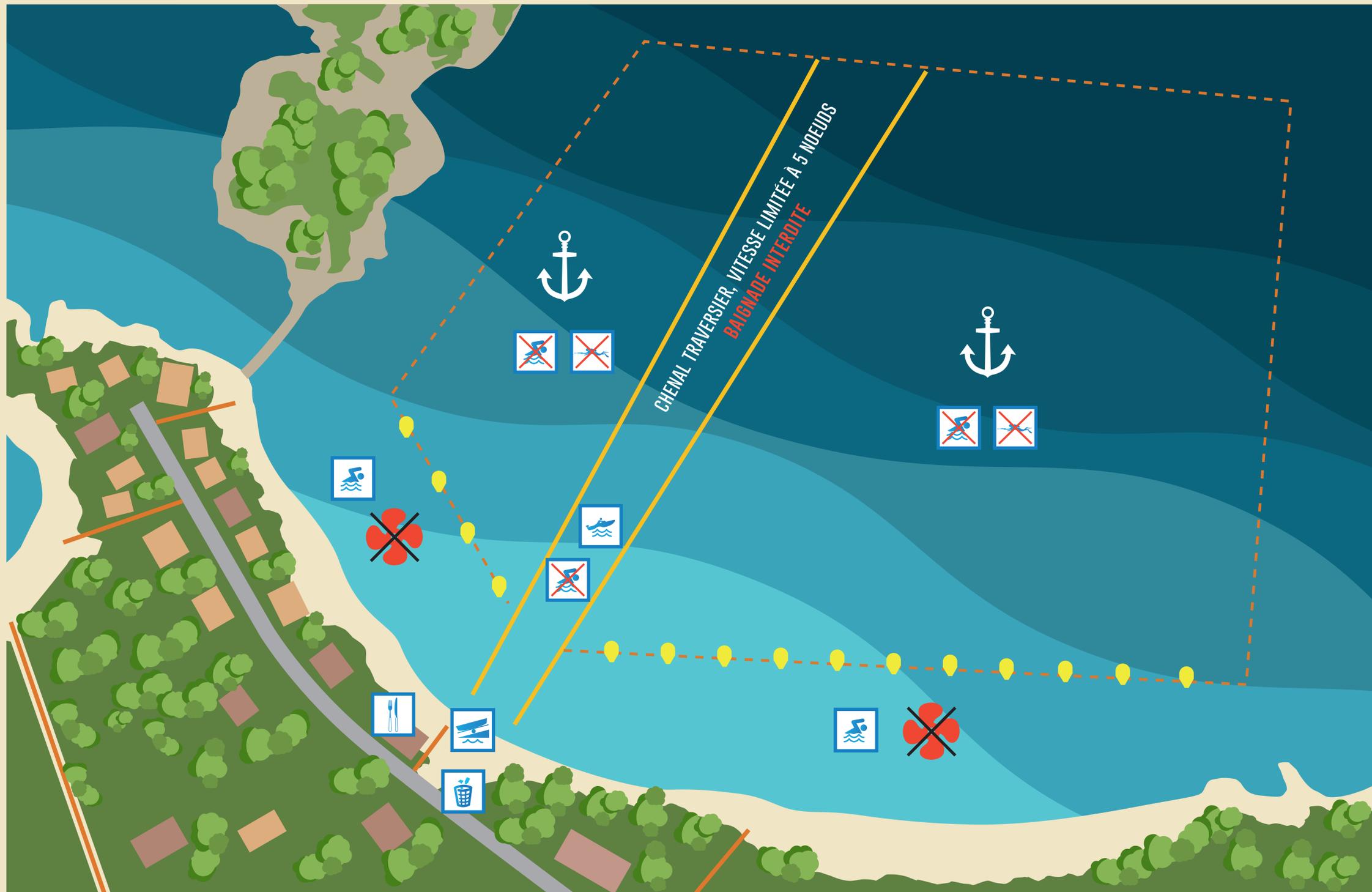


RÉGLEMENTATION PLAGE ET MOUILLAGE ORGANISÉ DE SAINTE BARBE



Commune de Pietrosella



FEU INTERDIT, CHIEN INTERDIT MEME EN LAISSE, INTERDICTION CAMPING ET CAMPING-CARS SUR LA PLAGE, INTERDIT AUX CAVALIERS ET AUX CHEVAUX.

MAIRIE DE PIETROSELLA ☎ 04 95 53 50 50 www.pietrosella.fr

 CHEVAL MARITIME	 ZONE DE MOUILLAGE ORGANISE	 RESTAURANT
 NAVIGATION ET STATIONNEMENT INTERDITS	 POURELLES D'ORDURES MENAGERES	 BAIGNADE INTERDITE
 PLONGEE ET CHASSE SOUS MARINE INTERDITES	 BAIGNADE LIBRE NON SURVEILLEE	 MISE A L'EAU
 ACCES PLAGE	 CHEVAL MARITIME	